



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

Dossier suivi par Patrice JADULT

Tel. : 04.94.35.74.67

Mél : p.jadault@inao.gouv.fr

Nos Réf : 02/18/02/2020

Objet : Elaboration du PLU de la
commune de Villar d'Arène.

La Directrice de l'INAO
a
Monsieur Le Maire
Le Village
05480 VILLAR D'ARENE

La Valette-du-Var, le 19 mars 2020

Monsieur Le Maire,

Par courrier en date du 27 janvier 2020, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La commune de Villar d'Arène est incluse dans l'aire géographique des IGP : « Agneau de Sisteron », « Hautes-Alpes » et « Méditerranée ».

Après étude de ce projet de PLU de la commune de Villar d'Arène, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas de remarque à formuler, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Marie GUITTARD
et par délégation Emmanuel ESTOUR

Copie : DDT 05

